

Propos financiers

La volatilité peut-elle rimer avec profitabilité?



Quand le marché est volatil, tout le monde se réjouit des hausses et vérifie avec impatience le solde de son portefeuille, mais c'est une toute autre histoire en temps de baisse. On continue peut-être à vérifier le solde de son portefeuille, mais avec nervosité cette fois.

Les bons côtés

Par bonheur, durant les années d'accumulation d'économies, le ralentissement du marché peut offrir de belles occasions d'affaires. Quand le prix des actions chute, les professionnels qui gèrent vos avoirs y voient la possibilité de faire des profits. Comment? Par exemple, en ajoutant à l'un des placements que vous détenez déjà des actions achetées au rabais ou en investissant dans des compagnies qui figurent sur leur liste d'intérêt, mais dont les actions coûtaient jusqu'alors trop cher.

Les investisseurs peuvent, à l'instar des gestionnaires de fonds, tirer profit de cette situation. Il suffit de continuer à verser régulièrement les cotisations prévues, même lorsque les marchés sont à la baisse. Il vous faudra certes faire preuve de patience et de discipline, mais quand le marché récupérera et que le prix des actions remontera, votre panier d'actions fera de même et le fait d'avoir maintenu vos investissements pourrait avoir fait gonfler la valeur de votre portefeuille. C'est ce qu'on appelle une occasion d'achat.

Quand miser sur la volatilité

Évidemment, un marché volatil n'a pas que des bons côtés. Quand on approche de la retraite, on n'a guère envie de courir le risque qu'un repli marqué vienne nous mettre des bâtons dans les roues. C'est pourquoi la plupart des investisseurs qui approchent la retraite se tournent vers des placements plus prudents propres à préserver leur portefeuille.

Si vous êtes déjà à la retraite, ce n'est pas le moment d'acheter quand le marché est en baisse, pour la simple et bonne raison que votre objectif est de tirer des revenus de vos placements et non pas d'investir de nouvelles sommes. Plusieurs stratégies vous permettront de réduire au minimum les répercussions de cette volatilité, comme conserver vos actifs dans des compagnies historiquement moins volatiles, et tirer vos revenus de retraite d'une réserve de trésorerie en attendant que le temps fasse son œuvre et que vos investissements mis à mal retrouvent leur tonus.

Prochaines étapes : si la volatilité des marchés, notamment les baisses, vous inquiète, n'hésitez pas à nous en parler. Nous pourrions discuter avec vous des occasions d'investissement qui s'offrent à vous tout en veillant à ce que votre portefeuille n'empiète pas sur votre tolérance au risque.



Jacques Ampleman, B.A.A.
Conseiller principal en gestion de patrimoine
jacques.ampleman@bnc.ca
Téléphone : 418 654-2366

Olivier B. Ampleman, CFA, CAIA, M. Fisc.
Conseiller en gestion de patrimoine et gestionnaire de portefeuille
olivier.blais-ampleman@bnc.ca
Téléphone : 418 654-2975

Équipe Ampleman
Financière Banque Nationale -
Gestion de patrimoine
2600 boul. Laurier, Place de la Cité,
Bureau 700
Québec (QC) G1V 4W2
Télécopieur : 418 654-2333

L'été est un moment privilégié pour passer du temps en famille, alors pourquoi ne pas évaluer l'aide que vous apportez à vos enfants et petits-enfants? Assurez-vous, par exemple, que vos régimes d'épargne-études tiennent compte de la hausse des coûts, ou encore, songez à partager vos revenus en offrant à vos enfants ou petits-enfants des sommes qu'ils pourront cotiser à leur CELI. Venez nous parler pour savoir comment apporter une aide précieuse à vos enfants et petits-enfants et leur avenir.

Diversifier, c'est essentiel

Les investissements nous réservent des surprises. Les taux d'intérêt vont-ils se maintenir, monter ou descendre, et quand? À quel point précis de son cycle le marché est-il exactement rendu et dans combien de temps entamera-t-il la prochaine phase? Un évènement géopolitique, une crise sanitaire ou un quelconque incident viendront-ils perturber son cours? Quels investissements offrent les meilleures garanties pour l'année à venir?

On peut tous se risquer à faire des prédictions, mais personne ne peut se vanter de connaître l'avenir. C'est pourquoi il est important qu'un portefeuille soit bien diversifié. Comme ni vous, ni personne ne peut prédire quels seront les gagnants ou les perdants de l'année, il vaut mieux ratisser large.

Les avantages de la diversification

Voici les trois principaux avantages d'un portefeuille diversifié.

L'atténuation des risques. En répartissant vos capitaux dans différents types d'investissements, vous vous assurez de ne pas surinvestir dans des actions qui risqueraient de souffrir suite à un repli du marché.

L'amélioration du rendement. Chaque année en janvier, les analystes financiers tentent de prédire qui s'inscrira cette année au sommet du marché. Or, invariablement en décembre, on s'aperçoit que l'inattendu était la seule chose à laquelle on était en droit de s'attendre. Quoi qu'il en soit, si votre portefeuille est diversifié, il y a fort à parier que la performance des chefs de file rejaillira positivement sur vos placements et, en passant, sur le rendement global de votre portefeuille.

La réduction de la volatilité. Si votre portefeuille est exclusivement constitué d'une poignée d'investissements sensibles aux mêmes conditions économiques, sa performance risque

fort de fluctuer tant à la hausse qu'à la baisse selon les caprices du marché. Un portefeuille diversifié est composé d'investissements qui réagissent différemment au climat économique, ce qui régularise son rendement et tempère avec le temps les effets de la volatilité.

Coup d'œil sur les indices boursiers

Il est certes instructif de théoriser sur la diversification, mais la réalité de l'imprévisibilité des marchés rend les bienfaits de cette stratégie encore plus éclairants et efficaces. Le tableau ci-dessous illustre bien les effets de l'imprévisibilité des marchés.

- Est-il possible qu'un investissement passe de perdant à gagnant en une seule année? Oui, si on se base sur le rendement des obligations mondiales. En 2017, elles se trouvaient au fond du baril, mais en 2018, soit en une année, elles se sont retrouvées en tête de liste.
- Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas, comme le montre le tracé en zigzag des titres canadiens qui descendent, remontent, redescendent et finissent quelque part entre les deux.
- La diversification augmente vos chances de profiter des cours les plus performants. À preuve, au cours des six années représentées sur ce tableau, quatre indices ont tour à tour figuré parmi les chefs de file du marché.



La diversification sur différents plans

La meilleure façon de se constituer un portefeuille diversifié est d'investir dans différentes catégories d'actifs, principalement dans des titres, des placements à revenu fixe et des équivalents de trésorerie. On peut aussi diversifier ses placements à l'intérieur de chaque catégorie d'actifs. Par exemple, si on pense aux actions, il est possible d'investir dans des compagnies à faible, moyenne ou forte capitalisation – la capitalisation renvoyant à la taille de la compagnie.

Le genre d'investissements que l'on fait, soit, misant sur la valeur ou axés sur la croissance, joue aussi un rôle dans la diversification. En effet, ces deux catégories prennent tour à tour la tête d'affiche. Par ailleurs, investir dans différentes régions du monde peut aussi s'avérer rentable – sans compter que cela donne accès à des occasions d'affaires moins courantes au Canada.

Prochaines étapes : nous vous invitons à communiquer avec nous pour discuter davantage des nombreux moyens de diversifier votre portefeuille.

Chefs de file sur le marché de 2016 à 2021

Indices boursiers en ordre de rendement

- Actions canadiennes
- Actions américaines
- Actions internationales
- Actions de marchés émergents
- Obligations canadiennes
- Obligations mondiales

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Plus haut	21,1 %	28,7 %	7,7 %	24,8 %	16,6 %	27,6 %
	8,1 %	17,4 %	4,2 %	22,9 %	16,3 %	25,1 %
	7,7 %	13,8 %	1,4 %	16,5 %	8,7 %	10,8 %
	1,7 %	9,1 %	-5,6 %	12,9 %	7,3 %	-2,5 %
	-1,5 %	2,5 %	-6,5 %	6,9 %	6,4 %	-3,1 %
Plus bas	-2,0 %	0,3 %	-8,9 %	1,4 %	5,6 %	-5,5 %

Actions canadiennes : indice composé S&P/TSX | Actions américaines : indice S&P 500 | Actions internationales : indice EAEO MSCI | Actions de marchés émergents : indice des marchés émergents MSCI | Obligations canadiennes : indice obligataire universel FTSE Canada | Obligations américaines : indice obligataire Bloomberg U.S. Aggregate | Obligations mondiales : indice obligataire Bloomberg Global Aggregate

Les résultats sont exprimés en dollars canadiens. Ce tableau est à titre indicatif seulement. Notez qu'il n'est pas possible d'investir directement dans un indice boursier. Source : Morningstar Research Inc., 31 décembre 2021.

Devriez-vous prendre votre retraite en même temps que votre conjoint?

Bien des couples rêvent de prendre leur retraite en même temps, entreprendre ensemble ce nouveau chapitre de leur vie. Toutefois, un bon nombre de couples ne procèdent pas ainsi.

Les raisons personnelles

La différence d'âge, parfois très marquée, peut amener des conjoints à ne pas prendre leur retraite en même temps, mais d'autres circonstances peuvent influencer cette décision. Un conjoint peut prendre sa retraite prématurément en raison de problèmes de santé, ou pour prendre soin de ses vieux parents. Il se peut aussi que l'un des conjoints se voie offrir une retraite anticipée par son employeur. Ou l'un d'eux continue de travailler au-delà de l'âge habituel de la retraite parce qu'il aime son travail, tandis que l'autre attend avec impatience l'heure de quitter le marché du travail.

Les raisons financières

Prendre sa retraite ou non au même moment peut aussi dépendre de raisons financières. Prenons un couple dont les conjoints n'ont pas le même



âge – l'un a 65 ans et l'autre 60 ans. Ils songent à prendre leur retraite sous peu pour jouir de leurs belles années et profiter plus longuement de leur retraite ensemble. Notamment si le conjoint de 65 ans prend sa retraite maintenant tandis que le plus jeune continue de travailler et d'épargner en vue de la retraite encore quelques années, ce bas de laine plus substantiel leur vaudra une vie meilleure pendant leur retraite. De plus, le fait que l'un continue de recevoir un salaire peut repousser le moment où le conjoint retraité soit tenu de puiser dans ses épargnes de retraite.

Comment prendre une telle décision?

Prochaines étapes : le processus décisionnel pourrait s'avérer plus simple si vous sollicitez nos conseils, du moins sur le plan financier. Nous serons en mesure de vous montrer le montant estimé de votre revenu de retraite et de vous brosser un tableau d'ensemble selon qu'il s'agit d'une retraite synchronisée ou d'une retraite échelonnée. Vous pourrez alors considérer les facteurs personnels et financiers pour prendre une décision éclairée.

Financer l'éducation de ses petits-enfants

Si vous avez, ou prévoyez avoir un jour, un ou des petits-enfants, vous envisagez peut-être de contribuer financièrement à leur éducation. Si les épargnes sont suffisantes, le bénéficiaire pourra choisir parmi un plus large éventail de carrières, sans compter qu'il ne croulera pas sous les dettes après ses études.

Ouvrir un REEE

Le Régime enregistré d'épargne-études est généralement l'option privilégiée, et ce, pour deux raisons : les cotisations sont à impôt différé, et on bénéficie de la subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE). La première contribution annuelle de 2 500 \$ apporte une subvention de 500 \$ déposée dans le régime, jusqu'à un maximum à vie de 7 200 \$ par bénéficiaire.

Un grand-parent peut ouvrir un REEE individuel pour un seul bénéficiaire, ou un REEE familial pour deux petits-enfants ou plus. Celui qui ouvre le régime (appelé le souscripteur) est le seul à pouvoir faire des dépôts et des retraits.

Une autre option s'offre à vous si votre enfant a ouvert un REEE dont le bénéficiaire est votre petit-fils ou petite-fille. Vous pouvez tout simplement donner de l'argent à votre enfant, qui le déposera dans le REEE.

En fait, il est aussi permis d'ouvrir deux REEE ayant le même enfant comme bénéficiaire. Toutefois, il est alors nécessaire de bien coordonner les dépôts et les décisions quant aux types d'investissement et au décaissement.

D'autres possibilités

On peut vouloir, pour diverses raisons, passer outre le REEE. Par exemple, vous désirez contribuer à l'éducation de vos petits-enfants, mais votre enfant se sent capable de cotiser tout seul au REEE. Ou peut-être souhaitez-vous tout simplement que vos petits-enfants aient les moyens de faire de longues études, en droit ou en médecine par exemple.

Si c'est votre cas, il serait alors judicieux, sur le plan fiscal, d'ouvrir un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) réservé à financer l'éducation de vos petits-enfants. Un compte en fiducie peut aussi s'avérer particulièrement avisé sur le plan fiscal si vous investissez dans des titres, car c'est alors votre petite-fille ou petit-fils qui devra payer de l'impôt sur le gain



en capital. Bien que moins avantageux sur le plan fiscal, un compte non enregistré est cependant plus simple et flexible.

Prochaines étapes : Si vous songez à financer les études de vos petits-enfants, venez en discuter avec nous. Nous déterminerons avec vous quel est le meilleur instrument d'épargne pour vous et pour vos petits-enfants.

Effectuer des retraits d'un FERR... stratégiquement



Au moment de retirer des sommes de votre fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), une ou plusieurs des stratégies suivantes pourraient contribuer à réduire votre facture fiscale.

Le mini-FERR. Même si normalement il convient d'attendre jusqu'à l'âge obligatoire de 71 ans pour mettre sur pied un FERR, vous pourriez envisager d'en établir un à 65 ans. Toutefois, vous n'y transféreriez de votre régime enregistré d'épargne-retraite (REER) qu'une somme suffisante pour vous permettre d'effectuer un retrait du FERR de 2000 \$ par année jusqu'à l'âge de 71 ans. Ce montant est admissible au crédit d'impôt sur le revenu de retraite de 2000 \$.

Déterminer les montants à retirer. Dans la mesure du possible, il est souvent plus astucieux de ne retirer que le montant annuel minimal requis, vous permettant ainsi de réduire votre facture fiscale et d'assurer une croissance de vos économies à l'abri de l'impôt. Toutefois, il arrive parfois qu'il soit plus opportun de retirer une plus grande somme que le montant FERR minimal si les impôts que vous payez sur le montant retiré maintenant sont inférieurs au montant qui sera à payer plus tard, notamment par votre succession.

Plus jeune âge du partenaire. Si votre conjoint ou conjointe est plus jeune, le taux de retrait du FERR s'établira en fonction de son âge, ce qui permet un retrait annuel requis inférieur et représente ainsi moins d'impôts à payer.

Partage des revenus. Si vous avez 65 ans et plus et que votre conjoint ou conjointe se situe dans une fourchette d'imposition inférieure, vous pouvez réaliser des économies en tant que couple en partageant jusqu'à 50 % du revenu d'un FERR avec lui ou elle.

Prochaines étapes : de nombreux facteurs personnels et financiers interviennent dans la façon de déterminer le montant de revenu de retraite à retirer qui soit le plus efficace. Venez discuter avec nous afin de trouver une solution adaptée à votre situation.

Que faire quand l'hypothèque est payée?

Le dernier paiement hypothécaire marque un moment charnière. Vous disposez désormais d'un supplément appréciable d'argent dont vous pouvez faire ce que bon vous semble. Cependant, quelle est la meilleure façon de dépenser ces nouvelles liquidités?

Les plus prudents choisiront d'épargner ce surplus en vue de leur retraite, soit pour prendre cette dernière plus tôt, ou encore pour qu'elle soit plus agréable.

Toutefois, certains ont d'autres objectifs. Ils peuvent vouloir financer les études d'un enfant ou de petits-enfants, ou aider un enfant adulte à acheter sa première maison. D'autres choisiront de rénover leur maison ou leur résidence secondaire, de s'offrir des vacances, de s'acheter une seconde voiture ou de créer un fonds d'urgence.



Prochaines étapes : dans de nombreux cas, nous pouvons vous aider à faire des choix judicieux. Peut-être voulez-vous savoir si vos épargnes en vue de la retraite se portent bien avant d'aider votre enfant à acheter une maison? Peu importe les questions que vous vous posez, nous sommes là pour clarifier avec vous les implications financières de votre décision.

Préparer la liste de ses documents successoraux



Imaginez que votre exécuteur testamentaire (ou représentant successoral, liquidateur, syndic de succession, selon la province) doive s'occuper de votre patrimoine en n'ayant en main que votre testament. Cette personne devra se démener, la pauvre, pour retrouver les gens à contacter, les documents importants et d'autres renseignements plus ou moins cachés.

Il est donc essentiel de préparer la liste de vos documents successoraux et de tout ce dont votre exécuteur aura besoin.

Commencez par donner le nom et les coordonnées de votre notaire, de votre avocat, de votre comptable, de votre conseiller financier et de vos bénéficiaires. Indiquez où se trouvent votre testament, vos polices

d'assurance, vos déclarations de revenus et votre coffret de sûreté. Ajoutez à cela toute l'information ayant trait à vos comptes bancaires. Dressez la liste de vos actifs, y compris de vos régimes enregistrés, de vos investissements, de vos biens immobiliers et de vos objets de valeur. Énumérez aussi vos dettes, qu'il s'agisse de cartes de crédit, d'hypothèque, d'emprunts ou de marge de crédit. Cette liste n'est même pas exhaustive, alors imaginez l'épreuve complexe de l'exécuteur qui ne l'aurait pas!

Prochaines étapes : n'hésitez pas à communiquer avec nous pour savoir ce que la liste de vos documents successoraux devrait comprendre. Si vous en avez déjà dressé une, pensez à la réviser et à la mettre à jour régulièrement.